

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire
Du 20 juin 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/286

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande en date du 20 juin 2023 de la Société COLAS sise 193 allée Sébastien Vauban à 83600 – FREJUS et représentée par Monsieur BRULIN Williams,

ARRÊTE

Article 1 :

Dans le cadre de l'aménagement du parking Recluse (terrain dit « Vallet »), l'entreprise COLAS procédera à des travaux entre le jeudi 22 juin et le lundi 26 juin 2023 inclus.

Article 2 :

Pendant la durée des travaux, le passage entre la place de la Foire et le parking Recluse sera interdit à la circulation des piétons.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5 rue Racine TOULON (83000) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 4 :

Le balisage et la signalétique du chantier seront mis en place, maintenus et retirés par l'entreprise COLAS qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 20 juin 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

